

# La châtaigneraie parlycoise



Visorando



Randonnée n°210127

Une randonnée proposée par Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

Tout au long de ce parcours, vous découvrirez des arbres centenaires et des panneaux pédagogiques abordant plusieurs thèmes relatifs au châtaignier.

<b>Durée :</b>	1h 55	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	6,05 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	67 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	73 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	256 m	<b>Commune :</b>	Parly (89240)
<b>Point bas :</b>	179 m		



## Description

### Parcours balisé N°85.

Le départ de cette randonnée se fait depuis le parking haut de la salle polyvalente de Parly.

**(D/A)** Depuis ce parking, où se trouve l'entrée de la salle polyvalente, empruntez le chemin du Tacot devant vous sans prendre la route sur laquelle vous venez d'arriver. Continuez ce chemin sur 500m, il est bordé de chênes, tilleuls et acacias. Au croisement de 4 chemins, engagez-vous sur le sentier du milieu. Il aboutit sur une route goudronnée qu'il faut suivre par la droite. Passez sur le pont qui franchit le Tholon.

**(1)** À l'entrée de la courbe, 50m avant la maison, virez sur le sentier de forêt à gauche. Parcourez un chemin creux sablonneux et montant. Notez le tapis de feuilles et de bogues de châtaigniers.

À un moment, une barrière sur la gauche interdit le passage sur le chemin tracé sur la carte. Continuez sur l'unique chemin creux disponible mais non porté sur l'édition IGN.

**(2)** Sur la gauche, un talus garni de fougères, sur la droite un escalier de quatre longues marches qui permet d'admirer les châtaigniers centenaires (panneau pédagogique).

Redescendez l'escalier et reprenez le chemin creux montant puis virez un peu plus loin sur la gauche sur le chemin large de randonnée (le chemin de droite se termine dans un champ).

**(3)** Arrivez sur une route transversale. À gauche, un transformateur électrique, en face un panneau indique Centre d'Art Graphique La Métairie Bruyère (ce lieu peut être visité à 250m sur votre gauche). Empruntez le chemin de terre situé face à votre arrivée. Poursuivez pour croiser de nouveau une route transversale : faites une baïonnette gauche-droite pour reprendre un chemin creux tapissé de feuilles de châtaignier. Remarquez sur la gauche une verrue sur un arbre à l'intérieur du bois, puis un chalet de bois sur la droite. À un nouveau panneau pédagogique, observez le gros châtaignier sur la droite. Reprenez le cours de cette randonnée et longez le grillage d'une propriété.

**(4)** Au bout de ce grillage, virez à droite en épingle à cheveux et suivez le sentier qui descend (panneau pédagogique 50m sur la gauche). Poursuivez et descendez sur une route au lieu-dit Les Robinots.

**(5)** Prenez à gauche et traversez le hameau en poursuivant la rue principale. Au panneau Rue de la Bréotte (environ 300m plus loin), prenez, à droite, le chemin en épingle à cheveux avant la première maison située sur la butte. Ce chemin est bordé de prés, à droite comme à gauche. Près d'un frêne têtard cornu, de nouveau un panneau pédagogique face à un superbe châtaignier sur votre gauche.

Puis au travers d'un petit bois, le chemin se rétrécit, poursuivez. Au croisement avec un grand chemin, prenez à gauche. De

### Points de passages

#### **D/A Parking haut de la salle polyvalente**

N 47.764402° / E 3.35074° - alt. 193 m - km 0

#### **1 Quitter la route pour le chemin de gauche**

N 47.767593° / E 3.361991° - alt. 179 m - km 1.56

#### **2 Escalier et promontoire pédagogique**

N 47.764718° / E 3.36637° - alt. 212 m - km 2.06

#### **3 Tout droit dans le chemin**

N 47.763169° / E 3.367697° - alt. 229 m - km 2.28

#### **4 Virer à droite**

N 47.758456° / E 3.37055° - alt. 256 m - km 2.86

#### **5 À gauche pour 500m dans cette rue**

N 47.760845° / E 3.365941° - alt. 228 m - km 3.3

#### **6 À droite, prendre le Chemin des Ocriers**

N 47.757221° / E 3.359672° - alt. 220 m - km 4.67

#### **D/A Parking de la salle polyvalente**

N 47.764395° / E 3.350722° - alt. 193 m - km 6.05

magnifiques châtaigniers vous contemplant sur la gauche (panneau pédagogique en fin de talus). Obliquez à gauche au prochain carrefour, puis continuez en direction des maisons du hameau du Petit Arran. Poursuivez sur la route jusqu'au panneau Stop. Continuez sur 80m environ.

**(6)** Prenez à droite le Chemin des Ocriers. Laissez la station d'épuration sur votre droite, traversez un bois. Dans la descente, prenez le chemin sur votre gauche (sentier de droite non mentionné sur la carte). Traversez un ru sur un petit pont. Le chemin remonte, arrivez sur un champ bordé d'un sentier. Prenez ce sentier à droite, puis entrez dans un espace boisé et longez un chemin creux. Au loin, sur la droite l'étang se dessine.

Continuez et arrivez à Parly, étang à droite, vue sur l'église à gauche.

À la route, prenez à gauche pour rejoindre le point de départ **(D/A)**.

## Informations pratiques

Ces chemins pouvant être humides par endroits, nous vous conseillons de porter des chaussures adaptées à la randonnée.

Ce parcours est balisé en Vert-Jaune avec une petite feuille de châtaignier. Attention toutefois, ce balisage est parfois difficile à voir, partez au minimum avec ce descriptif et la carte du tracé.

D'autres balisages (triangle accolé à un rond en versions Jaune, Bleu, Rouge) ont été mis en place, ne pas en tenir compte.

Près de l'étang, vous disposez d'un espace de pique-nique.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°87 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en décembre 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

## A proximité

**(3)** Faites le détour et visitez le Centre d'Art Graphique de la Métairie Bruyère. Vous remonterez le temps en visitant les vieilles presses du 19<sup>e</sup> siècle. Vous saurez tout sur la fabrique d'un livre illustré et d'affiches en gravure.

Ne manquez pas de visiter l'église de Parly, référencée sur le circuit des églises avec Peintures Murales (sigle PM).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-chataigneraie-parlycoise/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Email : [loisirs@puisaye-tourisme.fr](mailto:loisirs@puisaye-tourisme.fr) - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**